



# « Coordonner l'éducation thérapeutique du patient »

Juillet 2024

LA FORMATION PERMET AUX PARTICIPANTS DE DEVELOPPER LES COMPETENCES NECESSAIRES A LA COORDINATION DES PROGRAMMES ET DES ACTIVITES D'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) EN PARTICULIER :

- L'ANIMATION D'EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE
- LA CONDUITE DE PROJET (DE LA CONCEPTION A L'EVALUATION)
- LA COMMUNICATION ET LA VALORISATION DES PRATIQUES

CETTE FORMATION REpond AUX EXIGENCES DE L'ARRETE DU 31 MAI 2013 MODIFIANT L'ARRETE DU 2 AOUT 2010 RELATIF AUX COMPETENCES REQUISES POUR DISPENSER OU COORDONNER L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT.

LA PARTICIPATION A TOUTE LA FORMATION (5 JOURS ORGANISES EN 2 MODULES) AINSI QUE LA VALIDATION, PAR LE FORMATEUR, DU TRAVAIL PERSONNEL, PERMETTENT L'OBTENTION D'UNE **ATTESTATION DE FORMATION A LA COORDINATION DE L'EDUCATION THERAPEUTIQUE.**

## Pré-requis - Public

Tout professionnel ou représentant associatif coordonnant (ou se préparant à coordonner) des programmes ou des activités d'éducation thérapeutique du patient.

## Objectif et déroulement

A l'issue de cette formation, le professionnel ou représentant associatif sera en capacité de :

- Constituer, animer et coordonner une équipe pluridisciplinaire autour d'un projet d'éducation thérapeutique,
- Piloter un programme d'éducation thérapeutique, de sa conception à son évaluation,
- Communiquer et valoriser les pratiques d'éducation thérapeutique de l'équipe.

La formation a une durée de 40 heures réparties de la façon suivante :

- Module 1 : trois journées consécutives  
(21 heures)

- Intersession : 5 heures en autonomie

Réaliser et rédiger un travail personnel en rapport avec l'activité de coordination, témoignant de l'aptitude du participant à analyser ses propres pratiques et celles de l'équipe qu'il coordonne

- Module 2 : deux journées consécutives  
(14 heures)

## Contenu

- La place et la fonction des différents acteurs de l'éducation thérapeutique (professionnels hospitaliers et libéraux, réseaux, associations de patients, institutions...) : modalités d'articulation et de communication entre eux
- La coordination du travail en pluri professionnalité, l'animation d'équipe
- L'éducation thérapeutique du patient : définitions, critères de qualité, textes réglementaires, recommandations officielles
- Les modes d'intégration de l'éducation thérapeutique aux parcours de soins des patients : dans le travail quotidien des soignants et à travers des activités ou des programmes spécifiques
- L'évaluation en éducation thérapeutique, l'évaluations annuelle et quadriennale des programmes
- Analyse de pratiques et d'outils de coordination d'équipe, de gestion et d'évaluation de programme d'éducation thérapeutique (situations apportées par les personnes en formation et par les formateurs)

## Démarche pédagogique

Les participants à la formation sont des personnes en activité : le programme proposé fait donc appel à leurs connaissances et leurs expériences préalables, les place en situation d'analyser leurs pratiques et met à leur disposition des ressources pour construire des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent.

Les apports théoriques réalisés par les formateurs viennent nourrir les réflexions et les productions des participants. La formation est donc centrée sur les personnes et non sur les contenus d'enseignement.

La démarche pédagogique utilisée pendant la formation s'inscrit ainsi dans la même logique que celle préconisée pour mettre en œuvre l'éducation thérapeutique auprès des patients : elle respecte notamment la méthodologie de projet et sollicite, à chaque étape, la participation des personnes. Elle est extrêmement concrète, directement en rapport avec l'activité des participants : au fil des journées, ceux-ci découvrent, expérimentent, éventuellement créent des outils d'organisation, d'animation, de coordination et d'évaluation. Ils réfléchissent à leurs conditions d'utilisation en équipe.

Une attention particulière est portée à la diversité et à la complémentarité des compétences au sein du groupe, la formation constituant un exercice pratique de travail en inter professionnalité. Des séances de travail en petits groupes facilitent notamment l'expression de chacun, la reconnaissance de son apport spécifique à une démarche éducative et les échanges.

Un travail personnel (individuel ou en petits groupes) est demandé aux participants, qu'ils réalisent en intersession et présentent au cours du dernier module. Ils commencent ainsi à mettre en application ce qu'ils apprennent avant même que la formation soit terminée. Ils ont ainsi l'occasion de faire évoluer leurs pratiques de coordination ou d'avancer dans l'élaboration de leur projet.

Le travail proposé autour de chaque situation de coordination est donc structuré en trois étapes :

- Analyse des pratiques dans le cadre de travaux en petits groupes
- Acquisition ou approfondissement des connaissances et compétences

- Préparation au transfert dans la pratique professionnelle ou associative

## Modalités d'évaluation

- Questionnaire avant et après formation : avant la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire permettant d'avoir son niveau de savoir, savoir-faire et savoir être dans le champ de la coordination de l'éducation thérapeutique. A l'issue de la formation, ce questionnaire lui est de nouveau transmis. Cela permet de se rendre compte de l'impact de la formation sur l'évolution de ses savoir, savoir-faire et savoir être.
- Evaluation des réactions des participants : questionnaire de satisfaction (attentes des participants en lien avec le contenu de la formation, mesure du degré de satisfaction, etc.)
- Evaluation des apprentissages : études de cas, jeux de rôles et mises en situation pour évaluer l'acquisition de connaissances et compétences
  - Animation d'une réunion de l'équipe ETP
  - Présentation d'un projet à un responsable institutionnel
  - Rédaction d'un programme d'éducation thérapeutique
  - Conception d'un dispositif d'évaluation
  - Création de supports de présentation et de valorisation des activités d'éducation thérapeutique de l'équipe
- Evaluation des comportements : plans d'action et travaux personnels, retours réflexifs des participants à chaque module, permettent d'évaluer la façon dont chaque participant fait évoluer ses pratiques professionnelles
- Evaluation des résultats : dans le cadre d'une formation qui réunit les coordonnateurs d'un même établissement, mesure de l'impact de la formation sur l'organisation interne de l'éducation thérapeutique
- Validation de la formation : la participation à toute la formation ainsi que la validation, par le formateur, du travail personnel permettent l'obtention **d'une attestation de formation professionnelle à la coordination de l'éducation thérapeutique.**

**Tarif** : nous consulter : [formation@afdet.ne](mailto:formation@afdet.ne)

